

DÉLIBÉRATION
Conseil d'administration

Séance du 17 décembre 2024

Délibération
n°220 -2024
Point 4.16.10

Point 4.16.10 de l'ordre du jour

Conventions nationales et internationales approuvées par la CFVU pour l'année civile 2024

EXPOSE DES MOTIFS :

Lors de la séance du 18 mai 2021, le Conseil d'administration a donné délégation au Président de l'université pour signer des conventions en dessous d'un certain seuil. Un rendu compte doit être adressé au CA, c'est l'objet de ce point.

Tout au long de l'année 2024, la Commission de la formation et de la vie universitaire a approuvé les conventions se trouvant en annexe.

Rapporteur: Alexandra KNAEBEL, vice-présidente Formation et parcours de réussite

Délibération :

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve les conventions nationales et internationales approuvées par la CFVU pour l'année civile 2024.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	33
Nombre de voix pour	27
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	6
Ne participe pas au vote	0

Destinataires :

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur et de la recherche
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 18 décembre 2024

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT

CFVU du 23 janvier 2024

1. **Renouvellement de la convention-cadre relative aux Diplôme national des Métiers d'arts et du design (DN M&D) et Diplôme supérieur d'Arts appliqués (DSAA)**
Approuvé avec 23 voix pour et 2 abstentions
2. **Création de l'accord de coopération internationale pour la Faculté des sciences économiques et de gestion avec l'Università degli studi di Brescia (Italie)**
Approuvé avec 23 voix pour et 2 abstentions
3. **Renouvellement de l'accord de coopération internationale pour l'IUT Haguenau avec la Haute Ecole ARC de Neuchâtel (Suisse) et la Hochschule Offenburg (Allemagne)**
Approuvé avec 23 voix pour et 2 abstentions

CFVU du 20 février 2024

4. **Renouvellement de la convention pour la Faculté de théologie catholique avec l'Université catholique de l'Ouest (UCO)**
Approuvé avec 28 voix pour
5. **Conventions pour l'Université de Strasbourg avec le CROUS de Strasbourg**
 - 5.1. **Renouvellement de la convention annuelle 2023/2024 pour l'hébergement des étudiants accueillis dans le cadre des programmes d'échanges**
Approuvé avec 28 voix pour
 - 5.2. **Avenant à la convention annuelle 2023/2024, relatif à l'augmentation du nombre de logements alloués par le Crous au second semestre**
Approuvé avec 28 voix pour
6. **Avenants aux conventions internationales pour la Faculté des Langues**
 - 6.1. **Accord de coopération internationale avec l'Université Leipzig (Allemagne)**
Approuvé avec 28 voix pour
 - 6.2. **Accord de coopération internationale avec Johannes Gutenberg - Universität Mainz (Allemagne)**
Approuvé avec 28 voix pour
 - 6.3. **Accord de coopération internationale avec l'Universita Pavla Jozefa Šafárika v Košiciach (Slovaquie)**
Approuvé avec 28 voix pour

CFVU du 19 mars 2024

7. **Convention avec l'Université ouverte des Humanités sur les certifications écrit+**
Approuvée avec 22 voix pour
8. **Conventions pour la Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion relatives à la réforme des études notariales**
Approuvée avec 22 voix pour
9. **Renouvellement de la convention-cadre pour la Faculté des Arts avec l'Ircam et la HEAR**
Approuvé avec 22 voix pour
10. **Avenant de prolongation de la convention pour la Faculté des sciences sociales avec le lycée saint André de Colmar**
Approuvé avec 22 voix pour

11. Création de l'accord de coopération internationale pour l'UFR Mathématique et informatique avec l'Université de Sherbrooke (Canada)

Approuvée avec 22 voix pour

CFU 07 mai 2024

12. Renouvellement de la convention pour Télécom physique Strasbourg avec le lycée Louis Armand

Approuvé avec 24 voix pour

13. Convention pour la Faculté de théologie catholique avec l'Université catholique de Lille

Approuvée avec 24 voix pour

14. Convention pour la Faculté de théologie catholique avec l'Institut catholique de Paris

Approuvée avec 24 voix pour

15. Convention pour la Faculté de théologie catholique avec les Facultés Loyola Paris

Approuvée avec 24 voix pour

16. Création de l'accord de coopération internationale pour l'EM avec la Hochschule Offenburg (Allemagne) et la Fachhochschule Nordwestschweiz (Suisse)

Approuvée avec 24 voix pour

17. Création de l'accord de coopération internationale pour la Faculté de Théologie Catholique avec le Centre Jean XXIII-Grand Séminaire Luxembourg (Luxembourg)

Approuvée avec 24 voix pour

18. Création de l'accord de coopération internationale pour la Faculté de Théologie Catholique avec l'Université de Rome 3 (Italie)

Approuvée avec 24 voix pour

19. Création de l'accord de coopération internationale pour la Faculté de Psychologie avec le Scientific College of Greece (Grèce)

Approuvée avec 24 voix pour

20. Renouvellements des accords de coopération internationale pour l'EM Strasbourg

20.1. Avec l'Université de Pavie (Italie)

Approuvé avec 24 voix pour

20.2. Avec l'Université de Fribourg (Suisse)

Approuvé avec 24 voix pour

20.3. Avec l'Université de la Friedrich-Alexander-Universität Erlangen-Nürnberg (Allemagne)

Approuvé avec 24 voix pour

20.4. Avec la Reutlingen University (Allemagne)

Approuvé avec 24 voix pour

20.5. Avec la Hochschule Furtwangen (Allemagne)

Approuvé avec 24 voix pour

21. Avenants aux accords de coopération internationale pour la Faculté des langues

21.1. Avec l'Universita Pavla Jozefa Šafárika v Košiciach (Slovaquie)

Approuvé avec 24 voix pour

21.2. Avec la Hochschule für öffentliche Verwaltung Kehl (Allemagne)

Approuvé avec 24 voix pour

21.3. Avec la Johannes Gutenberg - Universität Mainz (Allemagne)

Approuvé avec 24 voix pour

21.4. Avec l'Universität Passau (Allemagne)

Approuvé avec 24 voix pour

CFVU 11 juin 2024

22. Convention de partenariat entre l'Université de Strasbourg, l'Université de Haute-Alsace et la Maison des Personnes Handicapées de la Collectivité européenne d'Alsace

Approuvée avec 26 voix pour et 2 « ne prend pas part au vote »

23. Convention avec UNISCIEL portant sur le développement de ressources en ligne en Sciences pour l'ingénieur

Approuvée avec 26 voix pour et 2 « ne prend pas part au vote »

24. Création de l'accord de coopération internationale pour Sciences Po Strasbourg avec l'Université d'Hitotsubashi (Japon)

Approuvée avec 26 voix pour et 2 « ne prend pas part au vote »

25. Renouvellement de l'accord de coopération internationale pour la Faculté de médecine, maïeutique et sciences de la santé avec l'école sino-française de chirurgie de Shanghai et l'hôpital Renji (Chine)

Approuvé avec 10 voix pour, 5 contre, 11 abstentions et 2 « ne prend pas part au vote »

26. Avenant de prolongation à l'accord de coopération internationale pour l'EM Strasbourg avec l'EM d'Algier Business School (Algérie)

Approuvé avec 26 voix pour et 2 « ne prend pas part au vote »

27. Avenant de prolongation de l'accord de coopération internationale pour la Faculté des sciences de la Vie avec l'Universität des Saarlandes (Allemagne)

Approuvé avec 26 voix pour et 2 « ne prend pas part au vote »

28. Renouvellements sans modification :

28.1. Renouvellement de l'accord de coopération internationale pour la Faculté de physique et ingénierie avec l'Università degli Studi dell'Aquila (Italie)

Approuvé avec 26 voix pour et 2 « ne prend pas part au vote »

28.2. Renouvellement de l'accord de coopération internationale pour la Faculté de chimie avec l'Université Nova de Lisbonne (Portugal)

Approuvé avec 26 voix pour et 2 « ne prend pas part au vote »

28.3. Renouvellement de l'accord de coopération internationale pour la Faculté de chimie avec l'Université Nationale Taras Shevchenko de Kiev (Ukraine)

Approuvé avec 26 voix pour et 2 « ne prend pas part au vote »

28.4. Renouvellement de l'accord de coopération internationale pour la Faculté de chimie avec l'Università degli studi Milano (Italie)

Approuvé avec 26 voix pour et 2 « ne prend pas part au vote »

28.5. Renouvellement de l'accord de coopération internationale pour Sciences Po Strasbourg avec l'Université de Louvain la Neuve (Belgique)

Approuvé avec 26 voix pour et 2 « ne prend pas part au vote »

28.6. Renouvellement de l'accord de coopération internationale pour le CUEJ avec l'Albert-Ludwigs-Universität Freiburg (Allemagne)

- Approuvé avec 26 voix pour et 2 « ne prend pas part au vote »
- 28.7. Renouvellement de l'accord de coopération internationale pour la Faculté des sciences économiques et de gestion avec l'Albert-Ludwigs-Universität Freiburg (Allemagne)**

Approuvé avec 26 voix pour et 2 « ne prend pas part au vote »

- 28.8. Renouvellement de l'accord de coopération internationale pour Sciences Po Strasbourg avec la Europa Universität Viadrina Frankfurt (Oder) (Allemagne)**

Approuvé avec 26 voix pour et 2 « ne prend pas part au vote »

CFU 02 juillet 2024

- 29. Convention cadre pour l'IUT Haguenau avec le Centre de formation d'apprentis de l'industrie d'Alsace (CFAI Alsace)**

Approuvée avec 22 voix pour

- 30. Renouvellements des conventions de co-acréditation**

- 30.1. Pour la Faculté de physique et ingénierie avec l'INSA (DSMI)**

Approuvé avec 22 voix pour

- 30.2. Pour Télécom Physique Strasbourg avec l'INSA**

Approuvé avec 22 voix pour

- 31. Renouvellement de la convention annuelle liant l'Université de Strasbourg et le Crous de Strasbourg pour l'hébergement des étudiants accueillis dans le cadre des programmes d'échanges**

Approuvé avec 22 voix pour

- 32. Création de l'accord de coopération internationale pour l'EM Strasbourg avec Ca'Foscari University of Venice (Italie)**

Approuvée avec 22 voix pour

- 33. Création de l'accord de coopération internationale pour la mise en œuvre d'une formation internationale diplômante délocalisée de niveau master entre la Faculté des Langues et le Scientific College of Greece (Grèce)**

Approuvée avec 21 voix pour et 1 abstention

- 34. Renouvellement de l'accord de coopération internationale pour la mise en œuvre des formations entre l'Université de Strasbourg et l'Université d'Etat de l'industrie et du pétrole d'Azerbaïdjan (ASOIU) dans le cadre de l'Université franco-azerbaïdjanaise**

Approuvé avec 10 voix pour, 3 contre, 8 abstentions et 1 « ne prend pas part au vote »

- 35. Renouvellement de l'accord de coopération internationale pour la Faculté des Langues et la Fondazione Milano Scuole Civiche (Italie)**

Approuvé avec 21 voix pour et 1 abstention

- 36. Avenant de l'accord de coopération internationale pour la mise en œuvre d'une formation délocalisée de niveau licence entre la Faculté des Langues et le Scientific College of Greece (Grèce)**

Approuvé avec 22 voix pour

- 37. Avenant de modification à l'accord de coopération internationale pour la Faculté des Langues et l'Université de Freiburg (Allemagne)**

Approuvé avec 22 voix pour

- 38. Avenant de modification à l'accord de coopération internationale pour la Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion avec l'Université de Leicester (Royaume-Uni)**

Approuvé avec 22 voix pour

- 39. Avenant de modification à l'accord de coopération internationale pour la Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion avec l'Université de Zurich (Suisse) dans le cadre du double-diplôme de master Droit des affaires**

Approuvé avec 22 voix pour

- 40. Avenant de modification à l'accord de coopération internationale pour la Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion avec l'Université de Zurich (Suisse) dans le cadre du double-diplôme de master Droit des libertés**
Approuvé avec 22 voix pour
- 41. Avenant de modification à l'accord de coopération internationale pour la Faculté de médecine, maïeutique et sciences de la santé avec l'Universität Mainz (Allemagne) et Université du Luxembourg**
Approuvé avec 22 voix pour
- 42. Avenant de modification à l'accord de coopération internationale pour la Faculté des langues avec Univerzita Pavla Jozefa Šafárika v Košiciach (Slovaquie)**
Approuvé avec 22 voix pour
- 43. Avenant de modification à l'accord de coopération internationale pour la Faculté des langues avec la Hochschule für öffentliche Verwaltung - Kehl (Allemagne)**
Approuvé avec 22 voix pour
- 44. Renouvellements sans modification**
- 44.1. Accord de coopération internationale pour l'ECPM et l'Université de la Sarre (Allemagne)**
Approuvé avec 22 voix pour
- 44.2. Accord de coopération internationale pour l'EM Strasbourg et la Technische Universität Dresden (Allemagne)**
Approuvé avec 22 voix pour
- 44.3. Accord de coopération internationale pour la Faculté des langues et la Universität Leipzig (Allemagne)**
Approuvé avec 22 voix pour
- 44.4. Accord de coopération internationale pour la Faculté de Chimie et l'Université Nationale Taras Shevchenko de Kiev (Ukraine)**
Approuvé avec 22 voix pour
- 44.5. Accord de coopération internationale pour la Faculté de Chimie et l'Université de Ljubljana (Slovénie)**
Approuvé avec 22 voix pour
- 44.6. Accord de coopération internationale pour la Faculté de Droit, de sciences politiques et de gestion et l'Université Autónoma de Madrid (Espagne)**
Approuvé avec 22 voix pour
- 44.7. Accord de coopération internationale pour l'EM Strasbourg et l'EM d'Algier Business School (Algérie)**
Approuvé avec 22 voix pour

CFVU du 24 septembre 2024

- 45. Accord de coopération pédagogique pour Faculté des sciences du sport avec le Conservatoire à rayonnement régional (CRR)**
Approuvé avec 22 voix pour
- 46. Avenants aux conventions pour la Faculté de théologie catholique**
- 46.1. Avec l'Université catholique de Lille**
Approuvé avec 15 voix pour, 2 contre et 5 abstentions
- 46.2. Avec l'Institut catholique de Paris**
Approuvé avec 15 voix pour, 2 contre et 5 abstentions
- 46.3. Avec les Facultés Loyola Paris**
Approuvé avec 15 voix pour, 2 contre et 5 abstentions
- 46.4. Avec l'Université d'Angers**
Approuvé avec 15 voix pour, 2 contre et 5 abstentions
- 46.5. Avec l'Université catholique de Paris**

Approuvé avec 15 voix pour, 2 contre et 5 abstentions

47. Renouvellement des conventions de co-accreditation

47.1. Pour l'EOST avec IFP School

Approuvé avec 22 voix pour

47.2. Pour l'EOST avec l'ENGEES

Approuvé avec 22 voix pour

48. Avenant à la convention pour la Faculté de médecine, maïeutique et sciences de la santé avec l'Institut hospitalo-universitaire de Strasbourg (IHU)

Approuvé avec 22 voix pour

49. Création de l'accord de coopération internationale pour l'IUT Louis Pasteur avec l'Université du Québec à Rimouski (Canada)

Approuvée avec 22 voix pour

50. Création de l'accord de coopération internationale pour l'UFR Mathématique et informatique avec l'Université de Sherbrooke (Canada)

Approuvée avec 22 voix pour

CFU 07 octobre 2024

51. Renouvellement de la convention concernant la filière orthoptie pour la Faculté de médecine, maïeutique et sciences de la santé avec les Universités de Bourgogne et de Franche-Comté

Approuvé avec 21 voix pour

52. Avenant à la convention annuelle 2024/2025 liant l'Université de Strasbourg et le Crous de Strasbourg pour l'hébergement des étudiants accueillis dans le cadre des programmes d'échanges

Approuvé avec 21 voix pour

CFU 22 octobre 2024

53. Avenant de prolongation de la convention entre l'Unistra et l'ESEIS et l'EDIAC

Approuvé avec 21 voix pour

54. Création de l'accord de coopération internationale pour la Faculté de physique et d'ingénierie avec l'Ecole supérieur d'ingénierie de l'énergie (ECINE) et la School of aerospace and automotive engineering (SAAE) de l'Université internationale de Rabat (Maroc)

54.1. Pour la délivrance du Master mention Physique appliquée et ingénierie physique, parcours Modélisation numérique pour l'énergie et l'environnement (M²EE)

Approuvée avec 20 voix pour et 1 abstention

54.2. Pour la délivrance du Master mention Génie Industriel, parcours Conception et Ergonomie (C&E)

Approuvée avec 20 voix pour et 1 abstention

55. Renouvellement de l'accord de coopération internationale pour Télécom Physique Strasbourg avec l'Université de Brasilia (Brésil)

Approuvé avec 21 voix pour

56. Renouvellement de l'accord de coopération internationale pour Sciences Po Strasbourg avec l'Université Charles de Prague (République Tchèque)

Approuvé avec 21 voix pour

57. Renouvellement de l'accord de coopération internationale pour Sciences Po Strasbourg avec l'Université York (Toronto) / Collège universitaire Glendon (Canada)

Approuvé avec 21 voix pour

58. Renouvellement de l'accord de coopération internationale pour le Service Formation Continue et l'EM Strasbourg avec l'Université Internationale Abulcasis des Sciences de la Santé (Maroc)

Approuvé avec 20 voix pour et 1 abstention

CFU 26 novembre 2024

59. Convention entre l'Unistra et l'UHA dans le cadre de la délivrance du CLÉS

Approuvé avec

60. Convention pour la Faculté de théologie catholique avec l'Institut catholique de Lyon

Approuvé avec

61. Renouvellement de la convention entre l'Unistra et l'UHA pour le CFA Universitaire Alsace

Approuvé avec

62. Renouvellement de la convention pour la Faculté des sciences du sport et la Faculté des sciences de la vie avec l'UHA et l'IFMK

Approuvé avec

63. Renouvellement de la convention de co accréditation pour la Faculté de physique et ingénierie avec l'INSA Strasbourg (MNA)

Approuvé avec

64. Renouvellement de la convention de co accréditation pour la Faculté de géographie et d'aménagement avec l'INSA Strasbourg et l'ENSAS

Approuvé avec

65. Renouvellement des conventions pour la Faculté de physique et ingénierie

65.1. Avec le lycée Ort de Strasbourg

Approuvé avec

65.2. Avec le lycée Ort de Montreuil

Approuvé avec

66. Avenant 2 à la convention annuelle 2024/2025 entre l'Unistra et le Crous de Strasbourg pour l'hébergement des étudiants accueillis dans le cadre des programmes d'échanges

Approuvé avec

67. Accord de coopération internationale pour la Faculté de psychologie avec la RPTU Kaiserslautern-Landau (Allemagne)

Approuvé avec

68. Avenant modificatif à l'accord de coopération internationale pour la Faculté de théologie catholique avec le Centre Jean XXIII-Grand Séminaire Luxembourg (Luxembourg)

Approuvé avec

69. Avenant modificatif à l'accord de coopération internationale pour l'IUT Robert Schuman avec la Hochschule Landshut (Allemagne)

Approuvé avec